



RETRAITE

Refusons la liquidation de notre système de retraite

Deux français sur trois sont opposés à la réforme des retraites que prépare le gouvernement et 93% d'entre eux refusent la baisse de leur pension. C'est pourtant ce qui est envisagé avec le régime par points préconisé par Emmanuel Macron et construit par Jean-Paul Delevoye. L'entrée de ce dernier au gouvernement démontre d'ailleurs que c'est bien un projet Macron-Delevoye qui est en route avec, pour seul objectif, de nouvelles économies budgétaires sur « le dos » du monde du travail.

Cette réforme n'est pas une réforme de plus des systèmes de retraite en France, elle signe leur fin.

Elle présente un changement radical de société telle qu'elle fût créée en 1945, en particulier à travers la mise en place de la sécurité sociale par Ambroise Croizat avec comme précepte : « Chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins... pour garantir les aléas de la vie... et mettre fin à l'obsession de la misère » fondements de la solidarité, de l'universalité, de l'unicité de la Sécurité sociale.

Depuis 1995, la part de la fiscalisation dans le financement de la Sécu est passée de 4,9 % à 28 %, tandis que celle de la cotisation sociale tombe de 86,8 % à 67,3 % en 2017. En janvier 2018, la cotisation maladie a été supprimée ; en octobre 2018, c'est la cotisation chômage qui disparaît, entraînant de fait une baisse drastique des recettes de la sécurité sociale. Ce processus, orchestré depuis des décennies, nous amène aujourd'hui à cette réforme systémique de notre modèle de retraite par répartition, reposant sur la solidarité intergénérationnelle, contrairement à la retraite par points et par capitalisation.

Elle met également fin aux anciens calculs qui tenaient compte des *25 meilleures années* de salaire ou des 6 derniers mois de traitement. Avec ce système de prise en compte de la totalité de la carrière, celles et ceux qui ont eu des carrières progressives seront particulièrement perdants. Plus vous aurez un salaire de fin de carrière éloigné de celui du début, plus vous serez défavorisé.

Elle établit une règle d'or pour piloter l'équilibre financier du système ; dans le projet Delevoye, l'âge du taux plein serait conditionné à l'espérance de vie. Si la moyenne d'espérance de vie augmente d'un an, il faudra travailler 8 mois de plus Cette règle d'or est applaudie par le Medef.

Elle supprime les départs anticipés liés à la pénibilité pour de nombreux travailleurs, qui va venir grossir la tranche des oubliés, les laissés-pour-compte, les 57% de travailleurs ne pouvant accéder à un emploi jusqu'à l'âge de 62 ans aujourd'hui pour cause de chômage, d'inaptitude ou autre. Les salariés précaires, à temps partiel, généralement des femmes, seront encore sacrifiés.

L'augmentation de l'âge de départ ou du nombre de trimestres cotisés, même arnaque ! Il faudra travailler plus longtemps !

Le choix du gouvernement de plafonner la part des retraites du PIB à 14%, alors que démographiquement nous serons de plus en plus de retraités dans les années à venir, augure qu'il va falloir partager de plus en plus la part allouée, entraînant des diminutions du montant des retraites.



Face à cette offensive sans précédent depuis 75 ans, toute la CGT doit s'unifier dans un grand mouvement de lutte pour faire abandonner ce projet et exiger :

► **Le retour à une retraite à 60 ans à taux plein**

MARDI 24 SEPTEMBRE 2019
RASSEMBLEMENT MANIFESTATION A 10 H 30
place de la République à Châteauroux